

l'unilatéralisme et la modification graduelle de la doctrine stratégique, ce qui est inacceptable étant donné les conséquences que cela aurait pour les alliés des États-Unis. Des accords complets et véritablement efficaces sur le contrôle des armements ne pourront être conclus que si les pays occidentaux sont solidaires en ce qui concerne les nouveaux systèmes de défense stratégique.

De toute évidence, les problèmes de paix et de sécurité peuvent créer une tension considérable au sein de la communauté démocratique. Toutefois, les relations économiques trilatérales sont exposées à des tensions encore plus grandes. Nos problèmes économiques ne sont pas les plus sérieux au monde, mais notre incapacité à éliminer les sources de tension au sein de la communauté occidentale pourrait nous empêcher de faire face aux problèmes plus considérables que sont la dette et le développement. Nos dissensions internes ne peuvent qu'entraver les efforts que nous déployons en vue d'instaurer un système multilatéral plus réaliste et plus ouvert.

Nos relations économiques sont dictées par des considérations terre à terre. Les démocraties industrielles rivalisent les unes avec les autres, parfois féroce, en vertu d'un système de règles convenues. Notre interaction économique est un mélange fluide et plutôt instable de concurrence et de coopération. Elle doit être constamment surveillée de près pour éviter que les tensions qui en résultent ne deviennent nocives.

Heureusement, nous avons adopté ces quelques dernières années des politiques économiques qui nous ont permis de faire face à des changements extraordinaires. Nous coopérons depuis longtemps au niveau international dans le cadre d'institutions établies: l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale. Depuis les années 1970, nous avons créé certains mécanismes extrêmement importants pour la coopération macro-économique, comme le Sommet économique et la Commission quadrilatérale. Le Sommet est peut-être l'une des innovations les plus utiles des douze dernières années.

Malgré des progrès évidents au chapitre des consultations régulières, deux types de problèmes fondamentaux demeurent. Premièrement, certains des graves déséquilibres structurels qui semblaient si menaçants au début des années 1980 persistent sur nos continents respectifs. Des industries non compétitives, hautement protégées et largement subventionnées empêchent la libéralisation du commerce de progresser. On procède à des ajustements structurels, mais pas assez rapidement dans certains secteurs clés.